

COLLECTION
MÉMOIRE(S) D'ÉTAMPES

LA GRANDE GUERRE DES ÉTAMPOIS (1914-1918)

- 1- D'une guerre à l'autre (1870 - 1914)
La France et le monde dans la presse étampoise
- 2 - Les femmes - Les enfants



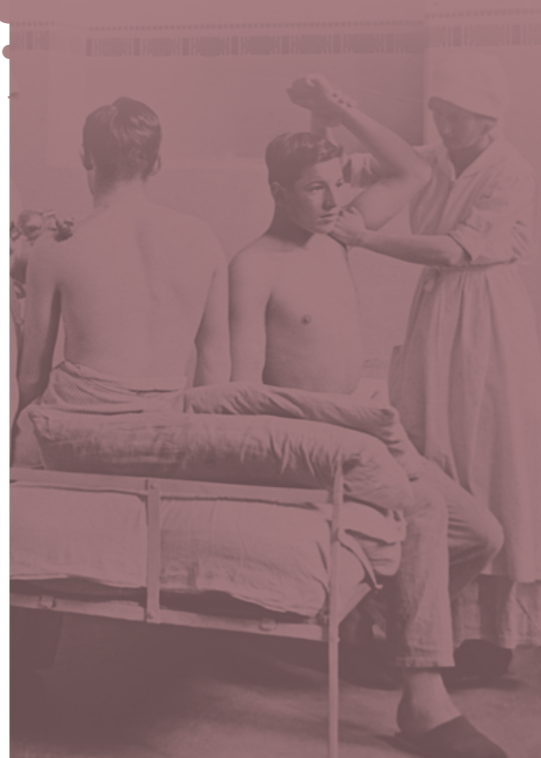
VILLE D'ÉTAMPES
Archives municipales
4 Rue Sainte-Croix - 91150 ÉTAMPES

COLLECTION
**MÉMOIRE(S)
D'ÉTAMPES**
vol. 2

**LA GRANDE GUERRE
DES ÉTAMPOIS** (1914-1918)

2 - Les femmes - Les enfants

Conception Images IN
et impression
02 38 75 52 35
Neuville aux Bois



Archives municipales d'Étampes - 2014

COLLECTION MÉMOIRE (S) D'ÉTAMPES – VOLUME 2

Joëlle SURPLY

LA GRANDE GUERRE DES ÉTAMPOIS (1914 – 1918)

Les femmes – Les enfants

Archives municipales d'Étampes
Septembre 2014

Collection Mémoire(s) d'Étampes
dirigée par Clément Wingler
Une publication des Archives municipales d'Étampes
4 Rue Sainte-Croix – 91150 Étampes
Dépôt légal à parution – Septembre 2014

Joëlle SURPLY

Que font les femmes pendant la Grande Guerre ?

A la veille de la guerre 1914-1918, la vie économique et sociale est marquée par un clivage fort entre les hommes, qui doivent « nourrir leur famille », et les femmes dont la loi et les mœurs en font « des citoyens inexistantes » et érigent en modèle leur relégation au foyer, sous la domination du père ou du mari. La mobilisation des hommes en août 1914 change la donne. Les femmes s'impliquent dans l'effort de guerre. Les femmes mariées et mères, pourtant privées légalement de droits civils, deviennent de fait chefs de famille. Le départ des hommes au front légitime et impose de remplacer, dans les champs, à

l'atelier et au commerce, les soldats partis au combat. Des femmes ont toujours travaillé, mais pendant la Grande Guerre, elles investissent de nouveaux espaces professionnels, traditionnellement réservés aux hommes. Aux plans tant national que personnel, la guerre a incité les femmes à exprimer leur responsabilité et leur autonomie. Dans une large mesure, les bouleversements survenus en quatre ans dans le mode de fonctionnement de « l'arrière » seront inacceptables pour les soldats revenus du front après quatre ans de souffrances et de douleurs.

Durant l'année 1914, à quelques mois d'intervalle, deux articles du journal L'Abeille d'Étampes évoquent le rôle que la société concède aux femmes. En février 1914, l'auteur du premier article lance une exhortation : « *Laissons la femme française à son foyer* » (février 1914), il s'agit de marquer l'absurdité qu'il y aurait à octroyer le droit de vote aux femmes et à les immerger dans la vie publique. Puis, en août 1914, un second article stigmatise et condamne les « *femmes oisives* », qui bavardent sur le port d'Étampes en regardant jouer leurs enfants au lieu de remplacer, au travail, les hommes mobilisés.

Entre les deux dates, des événements dramatiques [1] sont venus bouleverser la vie quotidienne : la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France et la mobilisation des pères, des fils, des grands frères, des maris. Outre la détresse morale, les femmes, les jeunes filles, les mères, sont immédiatement affectées par les difficultés matérielles. Un peu plus d'un tiers d'entre elles occupe déjà un emploi. Avec d'autres femmes, elles vont pallier, à la ferme, à la boutique ou à l'atelier, l'absence des hommes partis au front. Les autorités, y compris au plus haut niveau de l'État (Président

du Conseil Viviani), enjoignent à toutes les femmes, de tous les milieux sociaux, de participer à l'effort de guerre. S'il était bienvenu que la femme restât à son foyer en février, il est de son devoir patriotique d'en sortir à partir du mois d'août.

En effet, la « culture de guerre » engage adultes et enfants à se mobiliser dans le conflit qui durera de 1914 à 1918. Les hommes sont au front et se battent pour la défense du pays et celle de leurs familles. Ils subissent des conditions de vie extraordinairement difficiles, la violence, les souffrances, l'angoisse, la mort dans les combats. Alors les hommes sont-ils considérés comme des héros, dont le courage (et il en fallait !) et le sacrifice sont magnifiés durant le conflit et au-delà. Les femmes sont, pour la plupart, à l'arrière avec les enfants. Que font-elles ? Que leur demande-t-on de faire ? Que leur laisse-t-on faire pour contribuer à l'effort de guerre ? Quelles sont les logiques qui orientent leurs actions ?



Comment la place des femmes se définit-elle, en 1914, quand la France entre en guerre ?

Le début du XXe siècle est marqué par des valeurs partagées qui donnent à chacun un positionnement et un rôle dans la société. La figure de « l'homme » renvoie à la double représentation protection/domination, qui va largement de

soi dans la société. Le droit accompagne les valeurs. La femme subit l'hégémonie masculine qui la confine légalement dans une situation de soumission et de dépendance sociale et économique.

L'entrée en guerre de la femme, « un citoyen inexistant » [2] (Hauriou, 1912)

(Voir encadré, point 1.)

La manière dont l'article ci-dessous, en première page du journal L'Abeille d'Étampes (27 février 1914,) présente la question du vote des femmes en France, est une bonne illustration de la place que la loi leur accorde dans la société française. Cette situation semble induire l'approbation des femmes elles-mêmes qui approuveraient l'illégitimité de leur participation à la vie publique.

« *Le vote des femmes. Les femmes doivent-elles voter ?* [La question est] *débatue en France avec sang-froid et raison* ». Après avoir exposé la situation des droits conquis en matière du vote des femmes en Angleterre, dans les pays scandinaves ou aux États-Unis, l'article conclut : « *La famille française est déjà menacée par assez de causes de dissociation sans qu'on y fasse encore*

intervenir la politique. [...] Laissons la femme française à son foyer. D'ailleurs, elle-même se méfie du cadeau qu'on voudrait lui faire [le droit de vote]. Il est piquant de constater combien les femmes françaises sont peu féministes. C'est, diront quelques méchants, qu'elles connaissent leur puissance et qu'elles obtiennent tout des faibles hommes. Nous pensons plus simplement que c'est par bon sens ».

En ce début du XXe siècle, la femme passe de l'autorité du père à celle du mari à qui elle doit obéissance. Le Code civil de 1804 [3] n'accorde pas la capacité juridique à la femme mariée. Privée de droits juridiques, elle est un « *citoyen inexistant* » (Hauriou, 1912) qui ne peut donc, à titre d'exemples, conclure de contrat, travailler sans l'autorisation

de son mari, ni bien sûr voter. Par éducation ou conformité aux valeurs, de nombreuses femmes ne sont ainsi guère préparées à l'immersion soudaine et brutale, hors de leur foyer, dans le travail des usines, des bureaux, des transports.

Les femmes et le travail en 1914 : un rôle codé par la société

(Voir encadré points 2. et 3.)

L'accès des femmes au travail est largement influencé par leur statut social. Les femmes de la bourgeoisie n'occupent pas d'emploi. Elles se conforment au rôle de maîtresse de maison que leur assignent à la fois la loi et les valeurs de la société. Leur éducation, leurs études dans une institution religieuse [4], leur ont donné la formation utile au soutien de la position sociale de leur mari. Les autres femmes sont cantonnées dans les métiers dont les hommes veulent bien leur laisser l'exercice. Ce sont toutes ces femmes, discriminées et infériorisées dans la vie civile et professionnelle, qui vont se trouver en demeure de prendre des responsabilités, de participer à la vie active, et, partant, de changer de mode de vie.

Cependant, et déjà avant la guerre, des femmes, des jeunes filles, des femmes mariées comme des veuves travaillent. En 1911, elles représentent 36,7 % de la population active totale (Guilbert, 1966). D'après le

Par contre, la nécessité économique, tant au plan national qu'au plan personnel, et l'appel au patriotisme constituent un socle solide pour se mobiliser dans l'effort de guerre.

« dénombrement de population » de 1911, le taux d'activité féminine avoisinerait 50 % (Prost, 2014, p. 43). Il convient d'apprécier la relativité des statistiques selon deux dimensions. La première concerne la difficulté à repérer le travail des femmes, bien souvent informel, au commerce ou dans l'atelier du mari [5]. À l'inverse, les statistiques peuvent aussi attribuer « automatiquement » à la femme le métier du mari, notamment lorsqu'il est agriculteur. La seconde dimension concerne la stabilité des indicateurs choisis pour la collecte d'informations lors des divers recensements. L'intitulé des métiers peut varier pour une même personne au cours des recensements.

À Étampes, au recensement de 1911, on relève des femmes institutrices, couturières en robes, journalières, domestiques, blanchisseuses, repasseuses, jardinières, tapissières, porteuses de pain, femmes de chambre, femmes

de ménage, employées de commerce, une marchande en fromage de Livet... Nombre d'entre elles sont les épouses ou les filles des « patrons » de la petite bourgeoisie, selon la terminologie des tableaux de recensement. Certaines travaillent régulièrement, d'autres n'ont qu'une activité sporadique. Quelques femmes exercent aussi un commerce en leur nom. Ainsi, à Étampes, l'une d'entre elles, qui tient une buvette, demande une exonération de redevance pour un stand occupé au marché, en raison... de la suppression dudit marché. Madame veuve L. Lemaire est à la tête de la carrosserie pour automobiles Sizaire et Naudin, comme en témoigne l'encart publicitaire qu'elle fait insérer dans le journal *L'Abeille d'Étampes* (4 juillet 1914, p. 4). Aucune femme, bien sûr, n'est conseillère municipale. La typologie des emplois et des métiers, à Étampes, se rapproche du « *tableau de la population active par industrie ou profession en 1901* », en France, fourni par Maruani et Méron (2002). La division sexuée du travail incite à réserver aux femmes des métiers faisant appel à leur précision, « *leur souplesse, leur tact et leur habileté* », qualités qui ne peuvent toutefois convenablement

équilibrer « *leur manque de patience, de sang-froid, d'esprit d'équité* » (Schweitzer, 2002, p. 270), et les évince donc largement des métiers du tertiaire, des postes de responsabilité dans les entreprises, et en réduit le nombre en médecine (300 femmes médecins en France en 1914).

Les valeurs et le discours dominants sont assez bien représentés par la résolution adoptée à l'unanimité par la Commission du travail des femmes dans l'industrie de la CGT, lors de son congrès, à Rennes, en 1898. Il est affirmé que « *dans tous les milieux, nous devons nous efforcer de propager cette idée que l'homme doit nourrir la femme* ». La femme doit donc rester au foyer, pour ne pas concurrencer les hommes à l'atelier et pour répondre à des questions de « respectabilité » ! Ainsi, convient-il de limiter le travail dans les usines aux femmes « *filles ou veuves, obligées par conséquent de subvenir à leurs besoins* », puisqu'elles ne bénéficient pas du soutien masculin à la fois matériel et moral. Si les femmes travaillent, c'est essentiellement, non pas parce que la société les y encourage, mais par nécessité économique.

La mobilisation des femmes : à la fois injonction des autorités et responsabilisation personnelle

(Voir encadré, point 4.)

Le discours, les pratiques, la valorisation de l'homme qui est « *le plus fort et le plus robuste* [dans un couple] *pour pourvoir aux besoins du ménage* » [6], le pilier de la famille, vont s'effacer avec la mobilisation générale. La femme, la mère, vont devoir nourrir une famille, s'impliquer dans le travail de la ferme, du commerce ou de l'atelier familial, exercer un emploi hors du foyer. Durant le conflit, certains maris, avisés, prennent des dispositions pour protéger leur famille et permettre à leur femme d'agir en toute responsabilité. Le greffe du tribunal d'Étampes [7] enregistre le dépôt de copies d'actes notariés. Par exemple, il s'agit de la donation de Valéri Gouâche, demeurant à Étampes, au profit de sa femme Élisabeth Sauger, s'il est appelé en cas de guerre (5 août 1914) ou encore de l'acte instituant Anne-Louise Jaffrézon comme légataire universelle par son mari Ernest-Joseph Marin, menuisier demeurant à Étampes, mobilisé en permission (2 août 1915).

De fait, les femmes qui vont investir les bureaux et les usines sont majoritairement celles qui occupaient un poste avant la guerre. Des emplois vont se raréfier, tels ceux de domestiques, dès lors que les revenus de la famille bourgeoise se réduisent. Le défi est difficile à relever, en un temps court, pour toutes celles qui ont été tenues à l'écart, par leur statut social ou une famille nombreuse, tout comme par la loi ou la bienséance.

Si le travail est essentiel pour assurer l'approvisionnement des combattants et des familles et faire tourner les usines, d'autres modes de mobilisation contribuent à l'effort de guerre. Il s'agit en particulier de diverses formes de soutien aux soldats.



Une priorité assignée et assumée : nourrir les soldats au front, nourrir les familles

Tout en espérant une guerre courte et victorieuse, dès le début du conflit, les autorités ont mesuré la nécessité de garantir les approvisionnements en vivres des armées et des civils. Le 15 août 1914, le Président du Conseil Viviani exhorte les populations de l'arrière [8] : « *Il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaines et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent à la frontière, avec l'indépendance du pays, la Civilisation et le Droit. Debout donc, femmes françaises, jeunes enfants, fils et filles de la Patrie, remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur les champs de bataille, préparez-vous à leur montrer demain la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés...* ». (L'Abeille, Le Réveil d'Étampes, 15 août 1914, p. 1). Les femmes d'exploitants, celles des ouvriers agricoles, et les enfants, vont effectuer la moisson, cueillir les fruits, effeuiller les vignes.

Malgré la bonne volonté des femmes et des civils de l'arrière, le déficit de main-d'œuvre, la réquisition des chevaux, la difficulté à se procurer des engrais et des semences, un outillage vétuste, vont souvent conduire à des baisses de rendement dans l'agriculture [9] et donc à une relative rareté de biens alimentaires et à leur enchérissement. À Étampes, le conseil municipal intervient auprès du Bureau de bienfaisance pour soulager quelque peu les familles les

plus fragiles, notamment les familles nombreuses. En 1916 (L'Abeille, Le Réveil d'Étampes, 1^{er} mars, p. 185), la commune crée un magasin d'alimentation « *dans le but d'enrayer la cherté de la vie* ». La proposition d'une prime de lait de 0,15 franc [10] par jour et par enfant de moins de deux ans ne peut aboutir, à la fois faute de moyens financiers (55 enfants seraient concernés) et en raison d'une pénurie de lait (L'Abeille, Le Réveil d'Étampes, 14 novembre 1916, p. 258). Le souci de nourrir les enfants est récurrent puisque le 24 août 1916, une proposition de distribution d'un demi-litre de lait à 138 enfants de moins de 3 ans est à nouveau avancée (L'Abeille, Le Réveil d'Étampes, p. 230). En août 1918, le montant de l'assistance aux familles nombreuses est fixé à



7,50 francs par mois (L'Abeille, Le Réveil d'Étampes, 6 août 1918, p. 450). Ces aides renouvelées mettent en évidence la difficulté, en particulier pour les mères de famille nombreuses, à trouver et à occuper un emploi.



Le remplacement des hommes dans les bureaux et les usines : accompagner la guerre totale et nourrir la famille

La conviction d'une guerre courte a donné la priorité à l'agriculture. Avec la mobilisation des hommes, 47 % des entreprises industrielles ont fermé, entraînant d'ailleurs le chômage des hommes non mobilisés et des femmes ouvrières. Ainsi, à Pussay, à une quinzaine de kilomètres d'Étampes, l'entreprise de bonneterie et chaussons des fils Brinon commande-t-elle du matériel de filature et de tissage en Belgique. Expédié fin juillet 1914, le matériel parviendra à l'usine... en juillet 1918, date à laquelle l'entreprise va reprendre l'activité.

Dès 1915, alors qu'une partie de la France est occupée et l'issue du conflit incertaine, l'État se décide à rappeler des soldats du front (ceux que leurs camarades restés dans les tranchées appelleront ensuite « les embusqués ») pour relancer l'appareil industriel, notamment dans le domaine de l'armement. Les femmes aussi sont incitées à occuper les emplois laissés vacants dans les usines par les hommes mobilisés ou imposés par les circonstances (ex. atelier de fabrication d'obus). Dans le département de la Seine, le taux

d'activité des femmes dans les ateliers s'accroît de 23,3 % entre 1915 et janvier 1919. Les effectifs féminins des usines Renault [11] de Billancourt passent de 3,8 % en janvier 1914 à 31,6 % en mars 1918 (Colombier, 2002, p. 143). L'effectif



de population active féminine représente 25 % de la totalité des personnels du secteur de l'armement. Le maréchal Joffre déclare même en 1915 : « *si les femmes qui travaillent dans les usines s'arrêtaient vingt minutes, les Alliés perdraient la guerre* ». À la fin de l'année 1915, Albert Thomas, sous-secrétaire d'État à l'Artillerie, encourage les industriels à embaucher des femmes afin de maintenir des hommes au front. Deux types de mesure sont pris pour faciliter la « bonne volonté » des employeurs. D'une part, à des fins quantitatives, pour accroître la production par l'augmentation de la durée du travail, les lois de protection sociale en faveur des femmes (ex. loi de novembre 1892 [12]) sont suspendues. D'autre part, dans une logique plutôt qualitative, Albert Thomas fait dresser la liste des tâches qui peuvent être réservées aux

femmes, « libérant » ainsi des hommes pour aller au combat. Ces tâches relèvent essentiellement du travail non qualifié (nettoyage, manutention). En avril 1916, Albert Thomas instaure un Comité du Travail féminin [13] qui organise le travail des femmes dans les usines d'armement, leur hébergement et apporte quelques protections, notamment aux « mères ouvrières » et aux jeunes filles.

Pour remplacer les hommes mobilisés, et procurer à la famille les moyens de subsistance, les femmes commencent à occuper des emplois dans un monde professionnel traditionnellement réservé aux hommes. Leur contribution à l'effort de guerre s'exprime aussi dans les domaines où la société leur attribue des qualités de réconfort.

Les femmes et la relation avec les soldats : maintenir le lien, réconforter, soigner

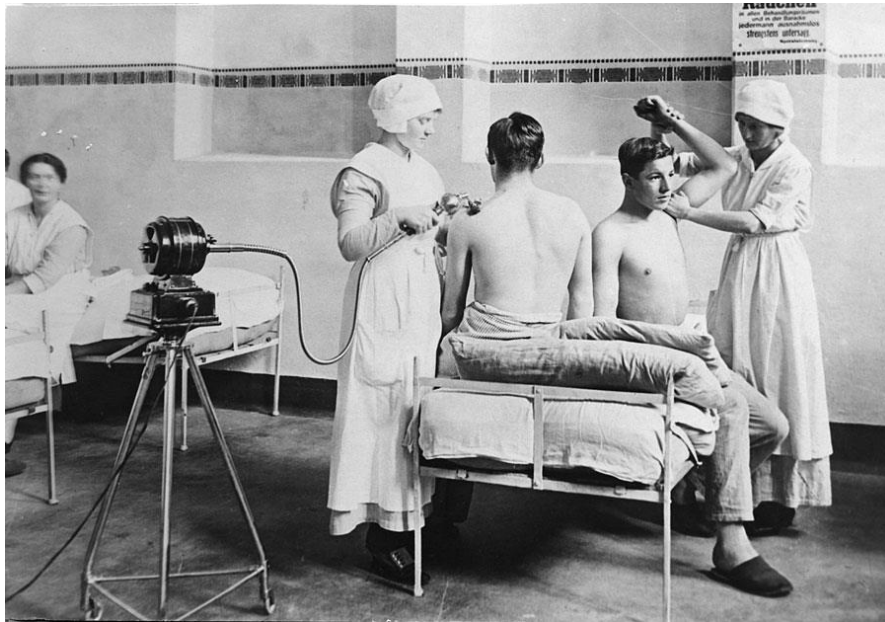
La relation prend plusieurs formes : près du front ou à l'arrière, des infirmières soulagent, soignent les blessés. Les épouses, les marraines de guerre écrivent aussi aux soldats et leur apportent leur soutien.



Les missions des infirmières au front et dans les hôpitaux de l'arrière

« À Etampes, on compte une infirmière-major de l'hôpital 217 des Dames françaises, installé dans le collège d'Étampes. Cet établissement « avait fourni 31.000 journées d'hospitalisation où 644 blessés furent soignés », selon une lettre de 1917 tapée à la machine pour demander une subvention à la mairie » (Archives départementales de l'Essonne, site larep.fr, 18 janvier 2014).

Si des infirmières bénévoles se manifestent à Étampes pour prendre leur part de l'effort de guerre, certains s'en offusquent : « *J'ai vu sortir de l'hôpital deux jeunes filles ayant au plus dix-sept ans. Croyez-vous, vous, mamans, qui cherchez à donner les meilleurs principes d'éducation à vos enfants, que ce dont je parle soit bon. Le malade lui-même est gêné devant ces enfants. J'admets que leur geste est patriotique. Que l'on prenne d'abord les dames qui se sont offertes pour les soigner, mais qu'on ne laisse jamais entrer dans une salle de blessés une des jeunes filles, même aurait-elle vingt-cinq ans* ». (L'Abeille, Le Réveil d'Étampes, 17 octobre 1914, p. 3). La pudibonderie ne peut accepter toutes les formes de l'engagement patriotique bénévole ! Près du front ou à



l'arrière, environ cent mille infirmières, dont dix mille volontaires de la Croix rouge, « *les anges blancs* », ont soigné des milliers de combattants. Et elles paieront un lourd tribut à la guerre. En effet, nombre d'infirmières et surtout d'ambulancières [14] qui assurent l'évacuation des blessés vers l'arrière compteront parmi les victimes du conflit.

Le courrier des épouses et des marraines de guerre

À leur mari, les épouses racontent leur quotidien, les travaux des champs, la vie à l'usine, les enfants qui grandissent. Les époux questionnent sur l'état de la moisson, donnent des conseils pour le commerce, ils appréhendent l'oubli des enfants. Un mari craint que sa femme ait fait couper ses cheveux. Lors des permissions, les femmes doivent se montrer « *fidèles, aimantes, elles doivent soutenir leurs hommes et non tenter de les retenir ou de les "amollir" par leur affection* » (Le Naour, 2001). La relation s'inscrit et se perpétue dans les sentiments noués avant la guerre et l'effort accompli par tous, même si l'expérience, source de fêlure future, est différente. Les « *marraines de guerre* » apportent également du réconfort. La correspondance avec les soldats contribue à tisser le lien entre le front et l'arrière, à encourager, à mobiliser et à faire accepter les souffrances et les sacrifices aux unes et aux autres.

La communication se prolonge aussi avec la « *participation aux colis du soldat* ». Les femmes de l'arrière expédient au front des colis, avec biscuits, tabac, gants, chaussettes, tricot. À l'ouvrage, à la maison, les jeunes filles et les femmes cousent, tricotent. Le département de Seine-et-Oise a adressé : « *6714 chemises, 2517 passe-montagnes, 1033 paires de gants, 1000 couvertures, 13250 serviettes et mouchoirs* » (L'Abeille, Le Réveil d'Étampes, 17 avril 1915, p. 4). À Étampes, pour favoriser l'envoi au front de petits colis, les expéditions bénéficient d'une exonération de 27 sous (L'Abeille, Le Réveil du 3 avril 1915). Les colis jouent un double rôle, ils améliorent un peu le confort des soldats et sont l'expression de la communauté de destin entre le front et l'arrière.

Les femmes, acteurs de la propagande

Enfin, les femmes participent aussi à des actions de propagande, visant à l'engagement dans l'effort de guerre. Des cours d'adultes sont organisés pour toucher la population. Lors de ces cours d'adultes, « *pour la propagande, tous les soirs, [...] les adolescents et les femmes, instituteurs ou institutrices, commenteront les nouvelles, expliqueront les événements, parleront de la patrie, liront les belles pages inspirées à nos écrivains par les faits glorieux de notre histoire passée et présente. Chacun d'eux, chacune d'elles, sera le guide moral de ses concitoyens* ». (Bulletin de l'Instruction primaire, Académie de Paris, département de Seine-et-Oise, numéros 8 et 9, octobre novembre 1914, page

126). On demande donc aux femmes, comme à d'autres civils de « l'arrière », tout à la fois de supporter les misères physiques et morales de la guerre et de les légitimer. S'y soustraire serait considéré comme un manquement grave au soutien de la patrie, qui doit aller de soi. Ce serait donc à la fois s'exclure et trahir ladite patrie.

Alors que la guerre s'éternise, l'État prend quelque peu la mesure de la situation des femmes. Avec pragmatisme, la loi du 3 juin 1915 octroie à ces dernières, de fait chefs de famille, l'exercice de l'autorité paternelle en l'absence du père. De même, le regard porté sur les femmes paraît évoluer avec l'entrée, au printemps 1917, de Jeanne Tardy, licenciée en droit, et de Berthe Millard, normalienne, dans le gouvernement Ribot... quoique certains s'en indignent : « *L'intrigue des femmes sera le grand écueil politique de demain* » (Schweitzer, 2002, p. 282). « *La ligne de partage ferme entre le masculin et le féminin* » (Thébaud, 2013, tome II, p. 110) n'est pas franchie et ne le sera pas après la guerre.

Que font les femmes mariées, veuves, célibataires pendant la guerre ? De diverses manières, elles font face et participent à l'effort de guerre. Avaient-elles d'ailleurs le choix de s'y soustraire alors qu'il fallait éduquer les enfants, nourrir la famille, subsister, affronter les difficultés

matérielles, financières et morales, pendant quatre ans ? La privation de leurs droits civils et civiques n'aura évidemment jamais été un rempart contre les souffrances, les exigences, les séparations, les exactions, les deuils causés par la guerre. Et pourtant, la plupart d'entre elles n'étaient guère préparées à prendre les décisions dans l'exploitation familiale, à quitter le foyer pour aller travailler à l'usine, à s'immerger dans la sphère publique, à s'intégrer dans de nouveaux espaces professionnels pour y exercer de nouveaux métiers.

Des femmes pendant le conflit, nous savons ce que nous en disent les statistiques, d'effectif de « munitionnettes », de femmes dans l'agriculture ou dans les services de santé, puis de veuves [15] à la fin de la guerre. Ce que font les femmes à ce moment-là est essentiellement pensé et écrit par les hommes... à quelques exceptions près. C'est le cas d'un compte-rendu [16] de mission par Madame X, Inspectrice

agissant pour le compte de la Société pour le développement intégral du féminisme français. Lors de sa tournée d'inspection, elle a rencontré et interrogé des femmes receveuses du métro, « garçons de café », éteigneuses de réverbères, cuisinières dans les auberges, « Dames de la Croix rouge » qui plus est « *en costume masculin* ». Pour notre Inspectrice : « *La guerre aura eu du moins cet avantage de faire sauter aux yeux du monde civilisé et des êtres qui pensent, que l'absence de l'élite virile française n'était pas une pierre d'achoppement [...] au fonctionnement normal de la vie nationale et des principaux services publics ou privés* ». C'est d'ailleurs ce qui sera si difficile à supporter par les hommes, lors de leur retour du front.

Dans une large mesure, ce que les femmes feront après la guerre sera pensé par les hommes qui souhaitent retrouver la position et le rôle du « *citoyen-soldat-père* » (Thébaud, 2013, tome II, p. 120).

Après 1918, « *la parenthèse s'est bien vite refermée* » (Thébaud)

La participation des femmes à l'effort de guerre ne se fait nullement par le biais de changement de valeur, mais par celui de la nécessité économique. Si la brutalité et les douleurs des combats ont changé les hommes, ce n'est pas dans l'acceptation des transformations du nouveau

comportement des femmes, dont ils se sont d'ailleurs inquiétés, même au front. Leurs femmes les ont-elles oubliés ? Ont-elles su rentrer les moissons ? Les ont-elles trompés ? Ont-elles coupé leurs cheveux ? Et ils ont tant souffert, tant donné et tant perdu qu'il est impossible

d'acquiescer à l'émancipation des femmes. Ils ressentiraient celle-ci comme une négation de leur sacrifice, une injustice. Drieu La Rochelle [17] exprime cette perception et ce ressentiment : « *Nous sommes escroqués de toute gloire* ». Alors, les hommes veulent reprendre leur place au foyer, à l'usine, à la ferme, « comme avant », dans une position de protection et de domination. La parenthèse d'émancipation et de liberté des femmes ne peut que se refermer.

Ce phénomène est accentué par la volonté de l'État, que soucie le problème démographique [18]. La dénatalité s'est amorcée avant-guerre. Les veuvages, les mariages qui ne se feront pas après le décès du fiancé portent atteinte à une reprise des naissances que l'État veut encourager pour soutenir à la fois l'activité économique et l'image de grandeur de la France. Le rôle dévolu à la femme est celui de la maternité. Dès novembre 1918, le ministre de l'Armement puis de la Reconstruction industrielle, Louis Loucheur, propose un mois de salaire aux ouvrières de l'armement pour qu'elles retournent au foyer. Cinq cent mille femmes sont licenciées. L'État français n'accorde pas non plus le droit de vote [19] aux femmes. Le Sénat leur refuse ce droit à deux reprises (1922 et 1933).

La Grande Guerre n'a pas rééquilibré les droits des femmes et des hommes. Peut-être même a-t-elle installé entre les femmes et les hommes des sentiments d'amertume, de frustration. Chez les femmes, ils surviennent, car on leur demande d'oublier leur implication, leur travail, leur courage. Chez les hommes, ils sont ressentis, car la vie s'est déroulée sans eux, avec des transformations qui semblent les exclure alors qu'ils s'attendent à être compris, admirés en contrepartie de leur sacrifice. Les expériences de vie des uns et des autres les ont conduits sur des chemins différents. Le chemin des femmes semble les projeter – de gré ou de force en raison du veuvage — vers l'avenir. Celui des hommes paraît avoir été interrompu et le futur est difficile à imaginer. Alors, il est moins douloureux de vouloir reprendre le cours de la vie là où elle s'était arrêtée. Le rapport de forces ne doit pas s'inverser. Cependant, les choses ont tout de même commencé à bouger, le travail des femmes se développe hors du foyer et devient plus « visible » en investissant de nouveaux secteurs, comme le tertiaire. Les jeunes filles de la bourgeoisie vont s'emparer ou construire des opportunités d'émancipation. Elles vont se présenter au baccalauréat, voyager, bouleverser les codes traditionnels, vivre « à la garçonne ».



ENCADRÉ

POINT 1.

La situation juridique des femmes en 1914

Napoléon Bonaparte, Premier consul, a fortement influencé la rédaction du Code civil pour ce qui touche au droit des personnes. Sa conception de la famille a créé des inégalités de droit entre le mari et la femme mariée, subordonnée à son mari.

Le Code civil (1804) introduit une discrimination fondée sur différents critères, dont le genre.

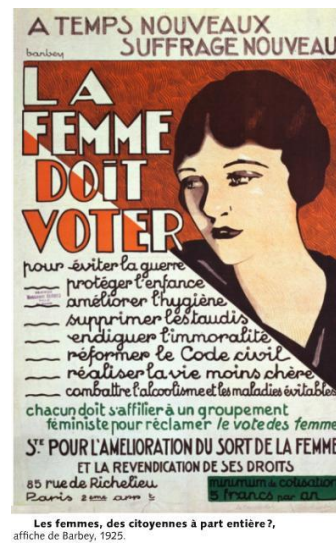
- Article 1124 du Code civil (1804) : « Les personnes privées de droits juridiques sont les mineurs, **les femmes mariées**, les criminels et les débiles mentaux ».
- Article 213 du Code civil : « Le mari doit protection à sa femme, la femme doit obéissance à son mari ».
- Article 214 du Code civil : « La femme est obligée d'habiter avec le mari, et de le suivre partout où il juge à propos de résider : le mari est obligé de la recevoir et de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, selon ses facultés et son état »



Évolution du statut juridique des femmes en France :

- Loi du 18 février 1938 — Suppression de la puissance maritale, de l'incapacité juridique de la femme mariée ainsi que de son devoir d'obéissance. Le mari continue d'exercer le droit à fixer la résidence, il peut s'opposer à l'exercice d'une profession par sa femme, et, enfin, il détient l'autorité paternelle.
- Loi du 13 juillet 1965 — Réforme des régimes matrimoniaux : les Françaises n'ont plus besoin du consentement de leur mari pour choisir une profession.
 - Loi du 4 juin 1970 — Suppression de la notion de chef de famille au profit de l'autorité parentale conjointe.

Le droit de vote est accordé aux femmes le 21 avril 1944 en France.



POINT 2.**Quelques statistiques sur le travail des femmes en 1901 en France**

Industrie ou profession	Effectifs des femmes dans l'industrie ou la profession (en milliers)	Part des femmes dans l'industrie ou la profession (en %)	Répartition des femmes et des hommes par rapport à la population active totale (en %)	
			féminine	masculine
Culture, élevage	2654	32,7	39,0	42,3
Travail des étoffes	1315	88,6	19,3	1,3
Commerces divers	670	39,6	9,9	7,9
Professions libérales	173	43,3	2,5	1,8
Services domestiques	784	82	11,5	1,3
Administration (services publics hors armée)	86	16,3	1,3	3,4

NB : la population active totale (et recensée) compte 19 715 000 personnes, dont 12 911 000 hommes et 6 805 000 femmes (34,5 % de la population active totale).

Source : MARUANI Margaret, MERON Monique : *Un siècle de travail des femmes en France : 1901-2011*, Paris, 2012, La Découverte (d'après le recensement de 1901).

Quatrième partie, *Métiers d'antan, professions d'aujourd'hui*, tableau A4.1.

POINT 3.

Quelques statistiques sur Étampes

Source : Statistiques INSEE, *Statistique générale de la France ; données sur la démographie, la population et l'enseignement primaire sur la période 1800-1925.*

Tableau T18

Statistique générale de la France

Population totale	7789
Population masculine	3582
Population féminine	4207
Personnes employées dans l'agriculture (agriculteurs, mais aussi maréchal ferrant, sellier, commerçants... travaillant pour l'agriculture)	3378
Personnes employées dans l'industrie	577
Personnes exerçant une profession libérale	492
Personnes vivant de leurs revenus	581

NB : toutes les personnes travaillant à Étampes ne sont pas étampoises, mais peuvent être originaires des communes voisines.

Les emplois présentés sont ceux qui sont les plus représentatifs de l'activité économique et qui sont également le plus en cohérence avec les chiffres des années voisines.

POINT 4.

Quelques chiffres concernant la participation des femmes à l'effort de guerre en France entre 1914 et 1918

850 000 agricultrices et 300 000 ouvrières agricoles sont de fait chefs de famille et remplacent le chef d'exploitation et les ouvriers agricoles mobilisés.

En 1918, 420 000 à 430 000 femmes sont « munitionnettes » : elles travaillent dans les usines d'armement (Beaupré, 2013, p. 124).

En région parisienne, le nombre de femmes ouvrières passe de 9 000 en 1914 à 100 000 en 1917 (Beaupré, 2013, p. 126).

En 1917, on estime que 6 femmes sur 10 travaillent.

Certaines femmes se distinguent particulièrement pendant la guerre. Ainsi, Marie Curie introduit-elle la radiologie dans les services de santé de l'armée. Pour être au plus près des blessés, diagnostiquer et intervenir rapidement, elle organise le premier service de radiologie mobile avec une vingtaine de véhicules, « Les petites Curie ». À l'institut du radium, elle forme également 150 manipulatrices, qui outre sa fille Irène Joliot-Curie, l'assistent dans ses missions. 900 000 combattants auraient bénéficié du service de radiologie.

Dans un autre registre, Louise de Bettignies, au sein de « l'Intelligence Service », sert les intérêts des Alliés en effectuant des opérations d'espionnage. Sa mission essentielle consiste à identifier les mouvements de troupes allemandes dans la région lilloise.

Des femmes, encore, sont engagées par le *War Office* (alors et jusqu'en 1964, ministère du gouvernement du Royaume-Uni, chargé de l'administration de l'armée de Terre britannique) des Françaises, des Anglaises, des Belges. Elles coopèrent ou deviennent chefs de réseaux, en l'absence des hommes au combat ou emprisonnés par les Allemands (voir ci-dessus Louise de Bettignies) (Chantal ANTIER : dossier « *Deux femmes oeuvrant dans la Grande Guerre : Louise de Bettignies et la reine Élisabeth* », in *La Revue Historique des Armées*, 2013, n° 272, *Aux armes citoyennes*, p. 51-60).

NOTES

- 1) 1^{er} août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie. Le même jour, La France, alliée de la Russie, décrète la mobilisation générale. L'Allemagne déclare la guerre à la France le 3 août 1914.
- 2) Maurice Hauriou, note (arrêt du Conseil d'État du 26 janvier 1912) parue dans le *Recueil général des lois et des arrêts* fondé par Sirey.
- 3) L'article 1124 du Code civil (1804).
- 4) À Étampes, il existe plusieurs institutions religieuses et notamment le pensionnat et l'externat de la congrégation de Notre Dame dirigée par les sœurs Augustines, paroisse Saint-Gilles ; le pensionnat et l'externat des sœurs de la Sainte-Enfance, rue Saint-Jacques. Les sœurs assurent l'enseignement.
- 5) « *Au début du [vingtième] siècle, tous les adultes vivant avec un agriculteur et n'ayant pas d'autre occupation déclarée étaient considérés comme étant eux-mêmes agriculteurs. Il s'agissait essentiellement des épouses* ». En 1954, les statistiques ne comptent plus dans la profession « agriculteurs » que les personnes déclarant officiellement cette activité. Un million de femmes sortent ainsi des chiffres de la population active, et le taux d'activité féminine chute. MARUANI Margaret et MERON Monique, « Contes et mécomptes de l'emploi des femmes », *Le Monde diplomatique*, décembre 2012.
- 6) « Congrès ouvrier CGT d'Arras, 1876 » in Roger COLOMBIER, *Le travail des femmes autrefois : Chroniques jusque dans les années 1960*, 2012, L'Harmattan, p. 189.
- 7) Archives départementales de l'Essonne, *Guide des sources sur la Première Guerre mondiale en Essonne, 1914-1918*, sous la direction de Frédérique BAZZONI, Tome II, p. 115.
- 8) À la mobilisation, 850 000 femmes d'agriculteurs et 300 000 femmes d'ouvriers agricoles se trouvent de fait chefs de famille. 3,2 millions de femmes d'exploitants et d'ouvrières agricoles avaient été recensées en 1911.
- 9) En 1913, on estime qu'il y a en France environ 8 millions d'agriculteurs, soit 35 % de la population active. L'agriculture produit 40 % de la richesse nationale (Prost, 2012, p. 27). Avec l'absence des récoltes dans les régions du front au nord de la France, la production de blé a atteint en 1917 son niveau le plus bas avec seulement 40 % du niveau de production d'avant la guerre. La production agricole ne dépassera son niveau d'avant-guerre qu'en 1924 (BEZBAKH Pierre, *Le Monde*, 31 mai 2014, dossier *Eco et Entreprise*, p. 7).
- 10) Pour faciliter l'appréciation de la somme envisagée, à Étampes, une heure de travail d'un compagnon couvreur est payée 0,90 franc, son aide reçoit 0,60 franc de l'heure. (*L'Abeille*, *Le Réveil d'Étampes*, 22 janvier 1917, p. 279).
- 11) Après une brève fermeture des usines, à la suite de la mobilisation générale, les usines Renault participent à l'effort de guerre en produisant des voitures, des camions, des tracteurs, des obus, des fusées, des éléments de fusils et de canons, des moteurs d'avion.
- 12) Loi du 2 novembre 1892. Article 1. « Le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les usines, manufactures, mines, minières et carrières, chantiers, ateliers et leurs dépendances, de quelque nature que ce soit, publics ou privés, laïques ou religieux, même lorsque ces établissements ont un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance, est soumis aux obligations déterminées par la loi ». Article 3. « Les filles au-dessus de 18 ans et les femmes ne peuvent être employées à un travail effectif de plus de onze heures par jour ». Article 4. « Les enfants âgés de moins de 18 ans, les filles mineures et les femmes ne peuvent être employés à aucun travail de nuit dans les établissements énumérés à l'article 1^{er} ». Article 5. « [...] Les femmes de tout âge ne peuvent être employées dans les établissements énumérés à l'article 1^{er}, plus de six jours par semaine, ni les jours de fête reconnus par la loi, même pour rangement d'atelier ».

- 13) La loi Engerrand, du mois d'août 1917 impose des temps de repos pour les mères et des crèches dans les usines qui emploient plus de 100 femmes. Il s'agit d'améliorer quelque peu la situation des femmes après la suspension des lois sociales les concernant. En outre, le travail de nuit est interdit pour les jeunes filles de moins de 18 ans dans les usines d'armement. La durée journalière de travail est également limitée à 10 heures pour les jeunes filles de 18 à 21 ans. Pour les autres, les journées comptent encore 11 heures de travail.
- 14) Le service de santé des armées perd 10,5 % de son effectif dans le conflit, avec plus de femmes décédées que d'hommes (Colombier, 2002, p. 154).
- 15) Il y aurait, en France, 630 000 veuves à la fin de la guerre.
- 16) Source : Musée de l'Artillerie, 83300 DRAGUIGNAN ; <http://musee.artillerie.asso.fr/Victoire-pdf/Petit%20journal.pdf> 1918 LA VICTOIRE DES FEMMES ; exposition du 23 juin au 23 novembre 2008.
- 17) DRIEU LA ROCHELLE Pierre : *La comédie de Charleroi*, Paris, Le Livre de poche, 1970 [1934], p. 305.
- 18) La dénatalité a déjà commencé en France vers 1885. Les pertes de la guerre 1914-1918 vont conforter le phénomène. Selon Jean Bourgeois (citant BOULANGER P. et MOINE M., *Influence des guerres de 1914-1918 et 1939-1945 sur la démographie française*), il y aurait eu 1 350 000 hommes français tués au combat (environ 10 % de la population active totale). La guerre aurait fait ainsi disparaître ou empêché la fondation de 870 000 familles. Entre 1920 et 1930, la France fait appel à la main-d'œuvre étrangère et accueille près de 2 millions d'étrangers qui vont fonder des familles. (BOURGEOIS J., *Population*, année 1946, volume 1, numéro 3, p. 560-564).
- 19) La Finlande a été le premier pays européen à accorder le droit de vote aux femmes. Voici une chronologie non exhaustive du droit de vote des femmes, principalement en Europe :
- 1906 : Finlande
 - 1913 : Norvège
 - 1915 : Danemark, Islande
 - 1917 : Pologne
 - 1918 : Allemagne, Autriche, Estonie, Géorgie, Hongrie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie et Russie
 - 1919 : Biélorussie, Ukraine, Luxembourg, Pays-Bas et Suède
 - 1921 : Tchécoslovaquie, Arménie et Azerbaïdjan
 - 1928 : Royaume-Uni et Irlande
 - 1931 : Espagne
 - 1934 : Turquie
 - 1938 : Roumanie
 - **1944 : France, Bulgarie**

QUELQUES INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Ouvrages :

BEAUPRÉ Nicolas : *La France en guerre, 1914-1918*, 2013, Belin.

COLOMBIER Roger : *Le travail des femmes autrefois, chronique jusque dans les années 60*, 2002, L'Harmattan.

GUILBERT Madeleine : *Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914*, 1966, Ed. du CNRS, Paris.

LE NAOUR Jean-Yves : « Il faut sauver notre pantalon. La Première Guerre mondiale et le sentiment masculin d'inversion du rapport de domination », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* 84 (2001), <http://chrhc.revues.org/1866>.

MARUANI Margaret, MERON Monique : *Un siècle de travail des femmes en France : 1901-2011*, Paris, 2012, La Découverte.

PROST Antoine : *Si nous vivions en 1913*, 2014, Grasset.

SCHWEITZER Sylvie : *Les femmes ont toujours travaillé, une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*, 2002, Odile Jacob.

THÉBAUD Françoise : « *Femmes et genre dans la guerre* », in *Encyclopédie de la Grande Guerre*, dir. AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques, tome 2, 2013, Éditions Perrin, p. 111-127.

Archives municipales d'Étampes :

Série 1.D, tome 42 – cote 1.D.1.42. 1-598 : Registre des délibérations du Conseil Municipal d'Étampes (1914-1917).

Série C, périodiques, 7C.1 : L'Abeille d'Étampes (fusion avec Le Réveil d'Étampes en août 1914).

Archives départementales de l'Essonne, à Chamarande :

cote 6M, 126 : Dénombrement de la population en 1911.

cote REV 207/22 : Bulletin de l'Instruction primaire, Académie de Paris, département de Seine-et-Oise, numéros 8 et 9, octobre novembre 1914.

Annexe :

Tableau Insee « Évolution générale de la situation démographique » de la France métropolitaine, Années 1901 à 1922

Crédit photographique : Aux champs, la femme remplace la force motrice des animaux, réquisitionnés pour le front (*Schweizer Radio und Fernsehen*) ; Femmes travaillant en usine d'armement – Allemagne 1915 (Spire, *Historisches Museum*) ; Les soins aux blessés – 1915 (Vienne, *Heergeschichtliches Museum*) ; La Femme doit voter (affiche de Barbey, 1925) ; ci-dessous : Suffragettes (Londres, *The Times*).



Joëlle SURPLY

La place et le rôle des enfants dans la Grande Guerre à Étampes

Durant la guerre 1914-1918, les enfants ont été parties prenantes du conflit. D'abord, ils en ont subi les souffrances et les deuils. Ensuite, par une volonté politique soutenue par les valeurs de la société, ils ont été mobilisés par la propagande afin de partager et d'adhérer à la « culture

de guerre ». Il convient tout à la fois d'orienter leur vision de la guerre et de les inciter à devenir acteurs par leur contribution à l'effort collectif. En outre, l'implication des enfants, donc des plus vulnérables, participe à conforter le sens de la guerre pour les combattants.

Étampes, au début de l'été 1914

À Étampes, comme ailleurs en France, « le climat médiatique, politique et social [du mois de juillet 1914] n'était pas très

favorable à une juste évaluation de la gravité de la situation » (Beaupré, 2013, p. 24). L'ouverture du procès de Madame

Caillaux, épouse du ministre des Finances et auteur du meurtre de Gaston Calmette, directeur du Figaro, éclipsait même l'actualité internationale. Le 1^{er} août, les Français apprenaient la mort de Jaurès, la déclaration de guerre de

l'Allemagne à la Russie et la mobilisation générale dans le pays. Toute la population, les adultes comme les enfants, « entrait en guerre » selon l'expression de Jean Jacques Becker [1].

Au début du mois de juillet 1914, Étampes se prépare à la douceur et à la torpeur des vacances

Dans la ville d'Étampes, au début du mois de juillet 1914, l'esprit des vacances réjouit les familles et dès « *le 14 juillet, la ville est presque déserte : un grand nombre d'habitants sont partis pour la campagne, la mer ou la montagne où ils espèrent un bon mois de repos et de plaisir* » (L'Abeille et Le Réveil d'Étampes, 15 août 1914, p. 1). Des enfants de l'école élémentaire, les « Grands », ceux qui ont atteint l'âge de 12 ans, passent le certificat d'études primaires. Certains de leurs instituteurs ont préparé le certificat d'aptitude pédagogique en analysant des sujets qui sont au centre des préoccupations du ministère de l'Instruction publique. À titre d'exemple, il est proposé un thème de réflexion portant sur la politesse à l'école et les difficultés éventuelles éprouvées à « *civiliser les élèves* » (Bulletin de l'Instruction primaire, n° 1, 25 mai 1914, p. 28). Juillet est aussi le mois de la distribution des prix. Au collège Geoffroy-Saint-Hilaire, le professeur d'allemand, Monsieur Leclerc, après avoir salué les efforts des élèves, les encourage à profiter utilement des vacances, à « *prendre le chemin de la*

frontière, et à passer sans hésiter le Rhin ou la Manche » pour séjourner dans d'honorables familles allemandes ou anglaises qui les accueilleront « *en amis* ». Il exhorte également les élèves à suivre dans leur vie la devise « *Ordre, discipline et travail* » (L'Abeille d'Étampes, 18 juillet 1914, p. 1). Ces valeurs se déclinent aussi au sein du tout jeune mouvement des « Éclaireurs » [2], qui s'enorgueillit de faire « *œuvre patriotique* » auprès des jeunes gens de la ville, ainsi « *arrachés à l'oisiveté [...] et aux mauvaises fréquentations* ». (L'Abeille d'Étampes, 10 janvier 1914, p. 2). La devise du mouvement, « *Tout droit* », illustre la conduite à orienter vers l'engagement, celui du patriotisme.

En 1914, les valeurs que nous venons de citer, concernant la société et partant l'éducation des enfants, font l'objet d'un large consensus. Elles sont diffusées et entretenues aussi bien dans les familles qu'au sein de diverses institutions, telles l'École et l'Église. Elles créent, en

particulier, des représentations partagées sur le sens à donner au respect de l'ordre établi, à la nécessaire conformité avec les comportements de sa classe d'âge, de son milieu social et de son sexe. En effet, filles et garçons ont des parcours avec des libertés ou des devoirs différents qui se manifestent, aussi bien en famille qu'au sein de la société toute entière, par la nature de leur responsabilité et de leur contribution aux activités ou aux revenus de la famille.

Fin juillet et début août, Étampes est confrontée au choc de la guerre et de la mobilisation générale

La conclusion, insatisfaisante pour nombre de parties, des deux guerres balkaniques de 1912 et 1913, transforme la région en « poudrière ». Les délibérations du conseil municipal d'Étampes ou les articles du journal L'Abeille d'Étampes entrevoient un avenir difficile auquel se mêlent les réminiscences de la guerre de 1870. La situation est perçue dans L'Abeille d'Étampes (du 10 janvier 1914) comme « l'ouverture d'une nouvelle période d'inquiétudes et de troubles ». L'appréhension de la survenance possible de conflits est renforcée par l'armement de l'Allemagne, « l'autoritarisme agressif de l'Autriche au regard de la Serbie » et « la poussée d'enthousiasme national de l'Italie ».

Le 28 juin 1914, l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, par un nationaliste serbe, est l'étincelle qui enflamme la poudrière.

C'est avec ces valeurs qui imprègnent les manières de penser et les façons d'agir que les enfants vont « entrer dans la guerre ». Les valeurs vont contribuer à modeler la place, c'est-à-dire le positionnement des enfants dans la société, et le rôle des enfants, soit le comportement auquel ils devront se conformer durant les quatre années de conflit. Ainsi, les enfants participeront-ils au maintien d'une cohésion nationale perçue comme nécessaire à la conduite de la guerre.

Entre le 28 juillet et le 6 août, deux des puissances de la Triple Alliance [3] déclarent la guerre à des pays voisins : l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie puis à la Russie, l'Allemagne à la Russie, à la France (le 3 août), et elle envahit la Belgique. Le Royaume-Uni, allié de la France dans la Triple Entente [4], déclare la guerre à l'Allemagne et le Japon fait de même le 23 août.

Le samedi 1^{er} août 1914, dans la soirée, l'ordre de mobilisation générale est, pour la première fois dans l'histoire du pays, décrété par le Président de la République Raymond Poincaré. Cet ordre arrive à Étampes et les Étampois en vacances rentrent chez eux. Selon L'Abeille d'Étampes (mardi 4 août, p. 1), « tout le monde a accueilli la nouvelle avec soulagement. Enfin, nous sommes fixés, et maintenant, finissons-en ». Le maire, M. Bouilloux-Lafont, mobilisé comme nombre de

ses concitoyens (voir encadré 2, points 1 et 2), salue « la vaillance, le sang-froid et l'abnégation, l'esprit de solidarité envers les familles de tous ceux qui partent avec moi pour la défense de nos foyers, vive la France, vive la république, vive Étampes ». Des voix se sont malgré tout élevées contre cet enthousiasme officiel. Léonce Liger, fondateur chez Lory et représentant du syndicat des métaux d'Étampes, envisage un avenir très sombre : « *Il faut tout faire, dans la mesure de nos moyens, pour empêcher la guerre.*

Non ! Le sang ne rougira pas les sillons, les foyers ne seront point endeuillés ! La volonté des travailleurs du monde entier imposera la paix et la peur du fleuve débordant de la révolution ouvrière emportera comme un fétu de paille les décisions des gouvernements. À bas la guerre ! Vive la paix ! » (Le Gâtinais, cité dans La Chronique du XXe siècle à Étampes). Le pouvoir n'entendra pas les appels à la paix.

Une guerre qui dure : La place et le rôle des enfants dans la guerre

Des valeurs partagées sur l'engagement dans le patriotisme, une guerre perçue par les combattants comme une réponse à une agression et une mission de défense des



familles, avec, au premier chef, celle des enfants, l'abandon contraint de leur terre, de leur commerce, de leur atelier ou de leur bureau par les hommes partis sur le front, la vivacité du souvenir des exactions commises par les troupes prussiennes durant la guerre de 1870, tous ces éléments vont intervenir dans la construction d'une « culture de guerre » [5], selon l'expression utilisée par S. Audoin-Rouzeau et A. Becker pour analyser et expliquer les comportements des populations civile et combattante pendant la guerre 1914-1918.

Les enfants représentent l'avenir du pays. C'est pour eux que les soldats se battent, souffrent et meurent. Si le pays leur doit protection, on va aussi leur demander d'être partie prenante du conflit, de contribuer à l'effort de guerre, avec leurs ressources. Comme les adultes, les enfants, subissent la

guerre et en sont des victimes, et, en même temps, comme le reste de la population, ils vont devenir des acteurs dans le conflit. Ils sont immergés dans « la culture de guerre » définie « de manière neutre et classique comme la manière dont les contemporains se sont représentés et ont représenté le conflit » [6]. Dans cette vision, les enfants vont être placés en situation de partager la signification donnée à la guerre, à la fois dans sa désignation de l'ennemi, dans sa justification et dans les moyens de parvenir à la victoire. Deux axes vont se combiner pour y parvenir. Il s'agit, d'une part, des valeurs, déjà en place, portées par l'éducation traditionnelle et inculquées par la famille, l'Église et l'École. D'autre part, il est question d'une volonté politique, née des événements et exprimée par les institutions, tels l'École, le conseil

municipal, ou des associations, comme le Comité des œuvres départementales de la guerre ou l'ouvrier, atelier de couture et tricot dirigé par les religieuses de la Sainte-Enfance de Versailles et qui réunit des jeunes femmes et jeunes filles. Un volet de cette présentation restera ouvert sur l'après-guerre. Il renvoie aux effets de cette « culture de guerre enfantine ». Cela pose une double question, celle de son efficacité du point de vue du pays et celle des conséquences sur les représentations de la société et les comportements des enfants devenus adultes. L'ouvrage d'Audoin-Rouzeau [7] « *L'enfant de l'ennemi* » met en évidence la persistance des marqueurs culturels... et la difficulté à les faire évoluer quand la situation a changé.

La place des enfants : une position qui engendre la protection tout en contribuant à la mobilisation des combattants

- *La protection...*

La place des enfants est « à l'arrière ». Elle est liée à leur âge, qui évoque leur vulnérabilité et, pour les jeunes garçons, l'impossibilité de « *porter les armes* ». La plupart des enfants se rendent à l'école ou au collège, à l'église, lieux de socialisation, de diffusion des valeurs et aussi supports de propagande.



Dès la mobilisation, les pères, les grands frères, les fils aînés partent à la guerre. À Étampes, ils exercent de nombreux métiers, principalement dans le commerce, qui occupe la première place, mais aussi dans l'artisanat avec des métiers traditionnels (étameur, maréchal ferrant, équarrisseur) ou des professions davantage portées par les innovations récentes (réparateur d'automobiles). Sur les 72 hommes figurant sur la liste de recrutement, classe 1914,

tous ont un emploi, sauf deux, dont l'un est à l'école navale. À Étampes, ils tiennent un commerce de boulangerie, de boucherie, d'épicerie, de gravure sur métaux, d'herboristerie, de graineterie. Ils sont jardinier, horloger, employé de banque, hôtelier, juge, instituteur, domestique, cafetier, employé à la fonderie Lory, agriculteur, éleveur, marchand de moutons... (*Archives municipales d'Étampes, recensement de 1911*). Même si elles sont parfois reprises, tant bien que mal, par des membres de la famille, ces différentes activités vont souvent périlcliter, faute de savoir-faire et/ou de clients. Le salaire féminin, quand il existe, est la plupart du temps insuffisant pour assurer la subsistance de la famille.

L'une des premières responsabilités à assurer vis-à-vis des enfants se rapporte donc à leurs besoins matériels. Des Institutions, de proximité le plus souvent, vont intervenir pour parer à l'urgence, à la misère la plus criante. Nous pouvons citer, en particulier, la municipalité d'Étampes, des associations confessionnelles et laïques, l'œuvre des pupilles de l'école publique, et, à partir de la loi du 27 juillet 1917, l'État avec l'adoption des pupilles de la Nation. Cette responsabilité ira croissant tout au long des quatre années du conflit, alors que les efforts de guerre – en hommes, en approvisionnement — s'alourdiront, que les deuils toucheront de plus en plus de familles et que l'économie du pays ira déclinant. La vie est durablement affectée pour la durée de la guerre et au-delà par la dégradation des situations

matérielles des familles, par la disparition d'activités commerciales, artisanales, par l'absence de poursuite d'études des enfants et la détérioration, pour le moins matérielle et professionnelle, de la préparation à leur future vie d'adulte.

Dès le 4 août 1914, dans le journal L'Abeille, Le Réveil d'Étampes, un appel est lancé en faveur des petits enfants qui seront « *la génération dont la France aura besoin pour panser les blessures qui vont être ouvertes* » afin de créer une fondation, « La Goutte de lait », destinée à aider à l'alimentation des bébés. Le 22 août, l'Assistance maternelle et infantile émet une demande de dons pour aider « *les mères et les enfants du premier âge des communes de Seine et Oise, dont les pères sont à la frontière* ».



De manière récurrente, et durant toute la durée de la guerre, le Conseil municipal d'Étampes attribue des subventions aux familles « nécessiteuses », celles qui ont beaucoup d'enfants et/ou qui accueillent la naissance d'un nouvel enfant (cf., *Archives municipales d'Étampes, Registre des Délibérations du Conseil municipal*). Des bourses sont aussi mises à disposition des orphelins pour la poursuite d'études au collège. L'œuvre des pupilles de l'École Publique (Bulletin de l'Instruction primaire, 1917, p. 112) verse une allocation trimestrielle aux enfants du canton d'Étampes (voir encadré n° 1, point 3). Le nombre, toujours plus important, de bénéficiaires, montre l'accroissement du nombre de familles marquées par la mort du père.

Aux enfants d'Étampes, s'ajoutent aussi les enfants réfugiés (L'Abeille, Le Réveil d'Étampes du 12 septembre 1914). Ils viennent du nord de la France, de Belgique et ils ont fui avec leurs familles devant l'avancée des « Prussiens ». « À Charleroi, les "boches" avaient fait placer les femmes et les enfants devant eux pour que les Anglais ne tirent pas sur eux-mêmes et pour pouvoir "canarder" à leur aise ». Les enfants arrivent à Étampes avec l'expérience de la fuite devant les armées, de la violence, de la peur, de la faim, de la mort, du désarroi des familles qui ne protègent plus. Comme les autres enfants d'Étampes, ils

sont secourus. Certains d'entre eux peuvent bénéficier d'aides comme la gratuité accordée pour frais d'étude des enfants émigrés, évacués de Roubaix et dont le père est mort « à l'ennemi » (*Délibérations du Conseil municipal d'Étampes*, 22 juin 1915, p. 107).

En 1917, le nombre d'orphelins est déjà considérable. Il atteindra plus d'un million d'enfants à la fin de la guerre. Par une loi du 27 juillet 1917, l'État va prendre le relais des initiatives privées, des associations pour assumer la protection des enfants orphelins dont les parents ont été « méritants » en les déclarant pupilles de l'État. Malgré la faiblesse des statistiques concernant leur suivi, la plupart des enfants resteront dans la pauvreté et peu nombreux sont ceux qui poursuivront des études secondaires. Les dispositifs d'aide vont perdurer au-delà de la guerre, attestant de la situation de précarité durable de nombreuses familles. Ainsi, grâce à un don, le Conseil municipal d'Étampes peut-il attribuer, le 18 mars 1919 (*Délibérations du Conseil municipal*, p. 508), des aides aux veuves et aux mères. Un livret de caisse d'épargne doté d'un montant de 200 francs est décerné à 49 enfants de l'école primaire (*Délibérations du Conseil municipal*, le 8 juillet 1919, p. 557).



- *... contribue à la mobilisation des combattants*

Les enfants sont protégés, d'abord et surtout, par bienveillance, compassion, humanité. Ils le sont également, car leurs jeunes vies sont censées assurer le futur du pays. Mais la propagande sait utiliser l'argument de la responsabilité envers les enfants pour mobiliser les combattants, leur fournir des raisons de se battre, donner du sens à la guerre. « *C'est pour assurer l'avenir [des enfants] que leurs aînés sont à la frontière* » assure le Recteur de l'Académie de Paris au collège d'Étampes, le 29 août 1914 (L'Abeille, Le Réveil d'Étampes, p. 2). Les « embusqués » sont stigmatisés. « *Qu'avez-vous fait pendant la guerre ?* », poursuit le Recteur,

laissant entendre qu'il faudra apporter des preuves de patriotisme après la guerre, y compris auprès des enfants. Invoquer la nécessité d'aller combattre pour défendre les enfants, c'est ainsi, au-delà de l'exaltation du patriotisme, introduire de la proximité, du sentiment, de l'émotion, imposer au soldat une raison personnelle de s'impliquer dans la guerre... ou de culpabiliser s'il cherche à y échapper.

L'argument de leur protection est aussi utilisé vis-à-vis des enfants pour les entraîner dans la participation à l'effort de guerre, selon leurs propres ressources.

Le rôle des enfants : une participation à l'effort de guerre qui crée le lien avec les combattants

Le rôle que doivent tenir les enfants doit être en cohésion et en cohérence avec la culture de guerre construite et cultivée au sein des populations civile et militaire pendant la guerre. Le comportement attendu des enfants est aussi appréhendé, non pas comme une proposition mais comme un devoir envers la patrie et envers les combattants. La réussite du processus tient à une volonté de l'Etat qui peut s'appuyer sur un partage de valeurs dans la population favorable à son dessein.

Par la brutalité des événements qui vont les toucher – privations, absence, deuil - les enfants ne sont pas tenus à l'écart de la guerre. Ils ne le sont pas non plus par une volonté politique qui tend, d'une part, à leur faire jouer leur rôle d'écoliers, de collégiens, à la hauteur des sacrifices de leurs pères. D'autre part, il s'agit de leur faire partager les représentations du conflit, par des actions qui les lient aux combattants. La relation que les enfants tissent avec le front est encore un moyen de faire pression sur les combattants. En effet, le lien avec les pères, les grands frères, les oncles ou

cousins « à la frontière », rend tangible et prégnant pour les soldats, la nécessité de protéger et de défendre, et, partant, il contribue au « consentement à la guerre », expression utilisée par Audoin-Rouzeau et Becker [8].

Le comportement attendu des enfants se décline sur plusieurs registres : celui de la reconnaissance envers les

- *Les enfants expriment respect et reconnaissance envers les soldats*

Ils manifestent ces qualités aux soldats blessés qui sont soignés à Étampes. Dans la ville, comme partout en France, on impose aux enfants le salut aux blessés et on justifie ce devoir : « *Il faut qu'un geste rapproche le grand frère et le petit frère, le blessé et l'écolier, rappelle à l'aîné ce qui ennoblit et sanctifie sa souffrance et signifie de la part du plus jeune [...] ce que d'autres ont*

- *Les enfants accomplissent leur devoir d'écolier*

Dès la mobilisation générale et le départ des hommes pour le front, début août 1914, Étampes s'organise pour éviter tout désordre interne qui viendrait s'ajouter à la crise extérieure. *Dès le 3 août, Monsieur le Commissaire de police [...] avait réuni sur le port [d'Étampes] les petits abandonnés et les avait confiés aux gardes champêtres. [Ils ont ensuite été] recueillis par un instituteur parisien et un rentier de l'avenue de Paris... Des dames*

soldats, et celui de l'implication à l'effort de guerre. La propagande utilise notamment l'école qui touche presque tous les enfants. Les supports de mobilisation sont variés : programme et livres scolaires, discours de distribution des prix, quêtes caritatives et encore, revues enfantines, jouets.

souffert pour lui. Un simple salut haussera l'âme des petits à l'idée du sacrifice et apportera à ceux qui l'ont accompli la récompense due » (*L'Abeille, Le Réveil d'Étampes*, 28 novembre 1914, p. 1).

Le sort des enfants et des combattants est ainsi lié et cette relation de « solidarité » induit des devoirs mutuels.

dévouées recueillaient aussi les petites filles à Gérofosse et ailleurs. Le 17 août, sur un ordre de M. le Sous-préfet, les écoles ont rouvert leurs portes avec un personnel d'autant plus courageux qu'il est restreint. Les mères peuvent travailler en paix ». (*L'Abeille, le Réveil d'Étampes*, du 22 août, p. 1). Par une circulaire au préfet, en date du 2 août 1914 [9], les instituteurs ont d'ailleurs été « invités » à rester à leur poste « *et à faire au pays le sacrifice de leurs vacances.*

[Les instituteurs] *resteront à leur poste jusqu'à la fin de la crise [...]. Ils donneront dans chaque commune l'exemple du sang froid et du zèle patriotique, comme leurs collègues plus jeunes donneront, dans chaque régiment, l'exemple de l'héroïsme* ». Outre la volonté de restructurer la vie quotidienne des civils, l'accent est porté sur la nécessité d'éviter l'oisiveté des enfants, l'inactivité de leurs mères, de manière que la guerre soit l'affaire de tous et portée par la contribution de tous.

Dans le discours tenu au collège Geoffroy-Saint-Hilaire d'Étampes (29 août 1914), le Recteur de l'Académie de Paris exhorte les élèves à suivre les cours, car « *il y a un intérêt*

- *Quid des « jeunes gens demeurés dans le foyer » (entre 13 et 18 ans) ?*

Tous les enfants ne poursuivent pas d'études au collège. Ils sont alors en apprentissage ou encore aident leurs parents à la ferme, au commerce, dans l'atelier. Or, la fermeture des ateliers et des commerces entraîne le chômage. En outre, alors que l'hiver approche, les travaux sont ralentis à la campagne. Toujours dans un souci de maintien de l'ordre, en novembre 1914, une circulaire ministérielle demande aux instituteurs de regrouper ces jeunes gens afin de « *multiplier pour eux les cours techniques et les séances de travaux manuels* », tout en les faisant bénéficier, le soir, « *du réconfort moral des cours*

national à ce que les classes soient reprises à la rentrée d'octobre. Non seulement les enfants et les jeunes gens [...] ont intérêt à ne pas perdre une année d'études, mais le pays lui-même a besoin de leur travail. [...] C'est à eux que bientôt s'imposera la tâche de réparer [...] les ruines accumulées par la guerre ». Et, s'agissant des combattants, il ajoute « *qu'un pareil sacrifice ne soit perdu ni pour eux, ni pour la France : à chacun son devoir* ».

L'Église mobilise également *via* les écoles professionnelles, les ouvriers, des mouvements de jeunesse et développe un discours axé sur l'engagement dans le patriotisme. La guerre est présentée comme une croisade.



d'adultes ». Les instituteurs solliciteront également « *les présidents des sociétés de gymnastique, de tir, les associations sportives,*

- *Les enfants prennent leur part de l'effort de guerre*

Tous les enfants, ceux de 6 à 12 ans à l'école primaire, les plus grands au collège ou en cours du soir, vont être exposés à la propagande de l'école. Celle-ci vise à faire adhérer au sens donné à la guerre, et à apporter sa participation. Les instituteurs sont « invités », sur ordre du vice-recteur, à donner lecture, de lettres « *contenant une admirable leçon de patriotisme* » (voir encadré 1, point 4). La vie de l'école est irriguée par la référence à la guerre : les ouvrages distribués lors de la distribution des prix, les récompenses avec « *la Grande Guerre en bons points, 1^{re} série : l'armée française, 2^e série : chez nos alliés* », les travaux manuels destinés aux soldats, et, bien sûr les exercices. La session d'octobre du certificat d'études primaires propose la composition suivante « *Que pouvez-vous faire, vous, enfants, en cette douloureuse période de guerre, pour remplir tous vos devoirs envers la patrie ?* ». (Chronique du XX^e siècle à Étampes, 1914-1924, cahier n° 3 du Lion's Club d'Étampes). Le 13 juillet 1915, lors de la distribution des prix du collège d'Étampes, le palmarès a été lu à la mémoire des enseignants et anciens élèves morts au combat. « *La liste de leurs noms a semblé interminable* ». Les enseignants installent un lien avec les

les sections de boy scouts pour organiser des exercices fréquents et des marches répétées ».

soldats de diverses manières, par l'envoi de courrier, de « paquets de soldats », de quêtes. Car le symbole, la parole ne suffisent pas, « *il faut agir. Déjà les fillettes des écoles primaires, des lycées et des collèges sont à l'œuvre pour confectionner les vêtements chauds dont nos soldats ont besoin* ». Elles se réunissent également à l'ouvrage sous l'égide des sœurs pour des travaux d'aiguille ou de tricot « *utiles aux soldats* ».

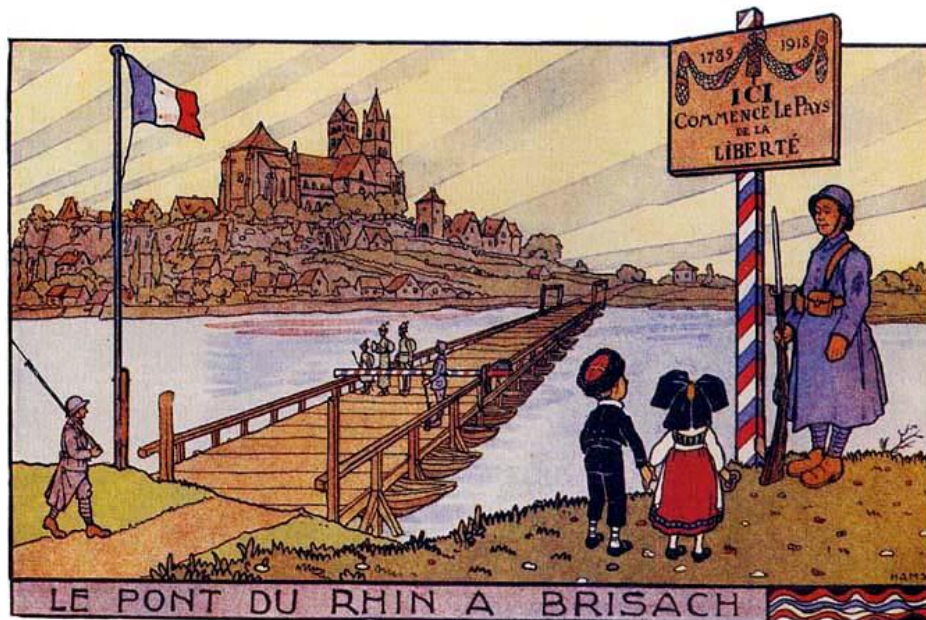
La participation des filles et des garçons n'est pas appréhendée de la même manière. En 1914 [10], les filles de 3^e classe d'un cours secondaire ont à traiter le sujet suivant : « *On vantait dans une réunion le savoir d'une jeune fille qui connaissait, outre sa langue maternelle, le latin et plusieurs langues vivantes. Une des personnes présentes demanda si elle savait coudre. Expliquez le sens et la portée de cette question* ». Cet exercice scolaire laisse percevoir, en filigrane, la hiérarchisation de la position des enfants selon leur sexe et les compétences qui sont valorisées pour la place qui leur est concédée, et, pas seulement dans la guerre. Alors que la place des filles est de rester à l'arrière, pour réaliser des travaux qui améliorent le confort des soldats, sans changer le sort de la guerre, les garçons sont potentiellement destinés à devenir des héros sur

le front. L'engagement de jeunes volontaires avant l'âge légal de 17 ans [11] est exalté par la propagande comme un phénomène représentatif de l'engagement des jeunes garçons français.

La contribution à l'effort de guerre signifie également l'obligation de pallier l'absence des hommes, en particulier pour les travaux des champs. Il s'agit d'assurer la subsistance des populations civile et militaire. La vie économique est un facteur essentiel dans la conduite de la guerre et le Président du Conseil Viviani intervient dès le 15 août 1914 pour mobiliser toutes les énergies de l'arrière : « *je fais appel à [...] la*

vaillance des enfants que leur âge seul et non leur courage dérobe au combat, je vous demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine. [...] Il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaines et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent à la frontière, avec l'indépendance du pays, la Civilisation et le Droit. Debout donc, femmes françaises, jeunes enfants, fils et filles de la Patrie, remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur les champs de bataille, préparez-vous à leur montrer demain la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés... » (L'Abeille, Le Réveil d'Étampes, 15 août 1914, p. 1). La participation des enfants aux diverses activités économiques (ex. ouvrier dans les fabriques d'obus) a aussi pour corollaire un absentéisme scolaire et une modification des relations et des repères dans la famille. En l'absence du père, le fils change de place et de rôle par le poids de nouvelles responsabilités.

Même les loisirs, les jouets, les lectures enfantines n'échappent pas à l'encadrement des enfants. Les garçons jouent avec de petits soldats, de petits canons en bois, des armes factices. Les filles leur préfèrent les poupées vêtues parfois de l'uniforme d'infirmière. La poupée « Madelon » est vendue 1,95 franc dans les magasins d'Étampes. Les petites poupées en laine, Nénette et Rintintin, sont des objets fétiches – ils peuvent protéger contre les obus – que l'on fabrique à la maison et que l'on envoie aux soldats.



Les enfants ont subi la guerre, par les privations qu'elle leur a imposées, par le deuil dont ils ont pu être affectés [12], par les repères moraux, familiaux qui ont été bouleversés. Le parcours des pupilles de l'État est marqué par la souffrance, des conditions de vie très difficiles.

Les enfants ont représenté un enjeu : leur défense était celle du pays dont la liberté et l'intégrité étaient menacées. Ciblés par la propagande et éduqués selon les valeurs d'ordre, de conformité, d'engagement, ils ont également été acteurs et ils ont contribué à l'effort de guerre. Pour Manon Pignot [13], les plus âgés des enfants ont été perméables au processus d'embrigadement, alors que la vision des plus petits les a conduits à transformer leur représentation des combats selon un « *imaginaire médiéval* ». Ne peut-on considérer que l'alignement de partage de valeurs dans la société avec la propagande de mobilisation des enfants révèle davantage les contraintes sociales et les conventions d'une société traditionnelle que les choix moraux librement construits ? La lecture, en classe, de courriers exaltant le

sacrifice de la vie pour la nation, peut marquer et influencer de jeunes esprits. Pour autant, outre bien sûr, le choix de courriers « officiels », il est douteux que toutes les familles adhèrent à cet idéal du héros pour autant qu'elles soient instruites des modalités d'embrigadement de leurs enfants. Bien avant les mutineries de 1917, Étienne Tanty [14] écrit le 18 octobre 1914 « *C'est avec une douleur et une rage sourde que je songeais aux familles qui l'an prochain pleureront sur une tombe vide [...]. L'or et les territoires dont s'enrichiront les nations rendront-ils aux foyers celui qui manquera ? Vous ne savez pas quelle haine je ressens pour les apologistes du carnage, et combien dégoûtant m'apparaît le souvenir de ces monstres dont on prétend inspirer aux écoliers l'admiration et le culte* ».

Après la guerre, la société assignera aux enfants une double mission, celle de « *porteur de mémoire* » et celle de « *porteur de deuil* » (Manon Pignot, in Audoin-Rouzeau et Becker, 2013, Tome 2, p. 144). Pour les enfants, la guerre n'est toujours pas finie.

ENCADRÉ 1 : quelques chiffres à propos d'Étampes ou du canton d'Étampes**1. RECENSEMENT DE POPULATION****Dénombrement 1^{er} juin 2011**

1560 maisons, 2826 ménages, 9209 individus

+

Population comptée à part : (personnes habitant en collectivité) :

Dont les élèves internes du collège : 51

Les maisons d'éducation et les écoles avec pensionnat : 103

Les moins de 20 ans en 1911 :

1910 ou 1911 (0 à 1 an)	206
1891 à 1909 (2 à 19 ans)	3243

Archives départementales de l'Essonne, Chamarande, cote 6M/126

NB : En 1911, il y a donc environ 37 % de la population de moins de 20 ans. On peut considérer que ce chiffre est voisin de celui de 1914.

2. INSTRUCTION

INSTRUCTION PRIMAIRE

Écoles communales :

École des Prés

École du Centre

École de Saint-Martin

École de filles de Saint-Pierre

École de filles de Saint-Martin

Écoles maternelles

Écoles privées :

École libre Notre-Dame

Écoles privées à Saint-Pierre et Saint-Martin

Institution Jeanne-d'Arc

Institution Racine

INSTRUCTION SECONDAIRE

Collège Geoffroy-Saint-Hilaire

Revue étampoise, 1913, ALMANACH D'ÉTAMPES et annuaire de l'arrondissement, publié par le RÉVEIL D'ÉTAMPES, Maurice DORMANN, imprimeur éditeur, 16 rue Saint-Mars, Étampes.

3. ŒUVRE DES PUPILLES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE :

allocations versées dans le canton d'Étampes en 1917

1^{er} trimestre : 10 familles et 33 enfants

2^e trimestre : 16 familles et 49 enfants

3^e trimestre : 22 familles et 63 enfants

Bulletin de l'instruction primaire – Académie de Paris – département de Seine et Oise, 1917, p. 112

Lettre lue dans les écoles à la demande du vice-recteur de l'Académie de Paris :

« Mon cher Édouard,

J'apprends la nouvelle que Charles et Lucien sont morts dans la journée du 28 août, Eugène est blessé grièvement quand à Louis et Jean, ils sont morts. Maman pleure, elle dit que tu sois fort et que tu ailles les venger... Ils nous ont tout pris. Sur 11 qui faisaient la guerre, 8 sont morts. Mon cher frère, fais ton devoir, l'on demande que ça... Pars mon cher frère, fais le sacrifice de ta vie. Tes sœurs. C'est pour nous et pour la France. Songe à tes frères et au grand père en 1870 ».

Bulletin de l'Instruction Primaire – Académie de Paris – Département de Seine et Oise, octobre, novembre 1914, numéros 8 et 9, p. 131.

ENCADRÉ 2 : quelques chiffres à propos de la guerre en France

1) Au plan national, 3 780 000 hommes sont mobilisés en août 1914

Au 1^{er} août 1914, il y a déjà 880 000 hommes sous les drapeaux qui représentent les classes 1911, 1912 et 1913. Ils sont âgés de 21 à 23 ans (nés entre 1891 et 1893) et forment l'armée active.

La mobilisation appelle la réserve de l'armée active, soit 2 200 000 hommes des classes 1900 à 1910 âgés de 24 à 34 ans (nés entre 1880 et 1890).

L'armée territoriale, composée des hommes des classes 1893 à 1899 âgés de 35 à 48 ans (nés entre 1866 et 1879) et les hommes de la réserve de la territoriale, issus des classes 1887 à 1892 comprennent environ 700 000 hommes. Les autres militaires sont des volontaires (qui ont devancé l'appel ou sont étrangers). - ("*Les pertes des nations belligérantes au cours de la Grande Guerre*", *Les archives de la Grande Guerre*, tome VII, numéros 19, 20 et 21, 1921. Document consultable sur Internet <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5441824j/f60.image.r=archives%20de%20la%20grande%20guerre.langFR>)

Les données chiffrées ont été recueillies et/ou traitées par Louis Marin, dont certaines de ses fonctions ont pu le conduire à analyser ces données. Il a été député de Meurthe-et-Moselle de 1905 à 1942 (et de 1946 à 1951), et ministre des Régions libérées du 29 mars au 14 juin 1924.

2) Pendant toute la guerre, la France mobilisera environ 8 millions d'hommes, soit environ 40 % de la population masculine et 62 % des travailleurs valides ("*Les pertes des nations belligérantes au cours de la Grande Guerre*", *Les archives de la Grande Guerre*, tome VII, numéros 19, 20 et 21, 1921).

NOTES

- 1) BECKER Jean-Jacques : « *1914, comment les Français sont entrés dans la guerre* », 1977, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques.
- 2) Le mouvement des « Éclaireurs », aconfessionnel, a été fondé en France en 1911, après la rencontre de ses initiateurs avec le père du scoutisme Baden Powell.
- 3) Triple Alliance ou Triplice : alliance militaire conclue entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie.
- 4) Triple Entente : alliance militaire conclue entre la France, le Royaume-Uni et la Russie.
- 5) Triple Entente : alliance militaire conclue entre la France, le Royaume-Uni et la Russie.
- 6) OFFENSTADT Nicolas, Olivera Philippe, Picard Emmanuelle et Rousseau Frédéric : *Guerres, paix et sociétés*, 2004, Atlande, p. 667-674.
- 7) AUDOIN-ROUZEAU Stéphane : « *L'enfant de l'ennemi 1914-1918*, » Aubier Collection historique, 1995, Paris.
- 8) AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et Becker Annette : « 14-18, retrouver la guerre », 2000, Folio Histoire.
- 9) Bulletin de l'Instruction primaire, Académie de Paris, département de Seine et Oise, regroupement des numéros 5, 6, 7, 8, p. 112.
- 10) Cahiers d'écoliers, Archives départementales de l'Essonne, Chamarande, cote 1J/752.
- 11) Très peu de cas d'engagement volontaire précoce sont en fait recensés. Dans le département de Seine et Oise, un garçon de 15 ans s'est engagé dans l'armée anglaise à l'insu de ses parents.
- 12) Il y a 1 100 000 orphelins en France, à la fin de la guerre.
- 13) PIGNOT Manon, : revue *Histoire, les collections, la catastrophe*, in « Quoi de neuf sur la guerre ? Entretien avec Jean-Jacques Becker », octobre 2013, numéro 61, encart p. 12.
- 14) Étienne Tanty (1890-1970) a participé à la Première Guerre mondiale. Il sera professeur de lettres classiques à la fin de la guerre. Il a publié plusieurs ouvrages (« paroles de poilus », « les violettes des tranchées »). Le passage qui est cité est extrait de l'ouvrage de J.P. GUENO, « *Mon papa est en guerre* », Librio, p. 17-18.

Crédit photographique : cliché de famille, collection privée ; cartes postales de propagande en faveur de la France (dessins Hansi), carte postale de propagande en faveur de l'Allemagne (illustrateur anonyme), collection privée.

Principales sources bibliographiques :

Ouvrages :

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane : *L'enfant de l'ennemi 1914-1918*, 1995, Aubier Collection historique.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Annette : *14-18, retrouver la guerre*, 2000, Folio Histoire.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (direction d'ouvrage) : *Encyclopédie de la Grande Guerre*, tomes 1 (2012) et 2 (2013), Éditions Perrin.

BEAUPRE Nicolas : *La France en guerre 1914-1918* : 2013, Éditeur Belin.

BECKER Jean-Jacques : *1914, comment les Français sont entrés dans la guerre*, 1977, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques.

GUENO Jean-Pierre : *Mon papa en guerre, lettres de poilus, mots d'enfants*, 2012, Éditions J'ai lu.

PIGNOT Manon : « Les enfants », in *Encyclopédie de la Grande Guerre, tome II*, p. 129-146, 2013.

Les Archives de la Grande Guerre, chapitre "Les pertes des nations belligérantes au cours de la Grande Guerre", 1^{re} partie « Les sacrifices de la France », 1921, p. 37-62.
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5441824j/f60.image.r=archives%20de%20la%20grande%20guerre.langFR>.

Chronique du XXe siècle à Étampes, 1914-1924 », cahier n° 3 du Lion's Club d'Étampes.

Archives municipales d'Étampes :

Série 1.D, tome 42 – cote 1.D.1.42. 1-598 : Registre des délibérations du Conseil municipal d'Étampes (1914-1917).

Série C, périodiques, 7C.1 : L'Abeille d'Étampes (fusion avec Le Réveil d'Étampes en août 1914).

Cote PER 1 15-2 à 15-7 (1914-1920) : Le Gâtinais.

Archives départementales de l'Essonne à Chamarande :

cote 6M, 126 : Dénombrement de la population de 1911.

cote 1J/752 : Cahiers d'écoliers.

cote REV 207/22 : Des bulletins de l'instruction primaire, Académie de Paris, département de Seine-et-Oise.

Historial de la Grande Guerre, www.historial.org

**TABLEAU 1 – ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE –
TERRITOIRE ACTUEL DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE (INSEE)**

Année	Population en milieu d'année	Mariages	Divorces prononcés	Enfants nés vivants	Excédent naturel	Nuptialité	Natalité	Mortalité	Accroissement naturel
1901	40 710 000	316 540	9 000	917 075	+ 91 760	7,8	22,5	20,3	+ 2,2
1902	40 810 000	306 682	9 600	904 434	+ 103 055	7,5	22,2	19,6	+ 2,6
1903	40 910 000	308 510	10 400	884 498	+ 89 932	7,5	21,6	19,4	+ 2,2
1904	41 000 000	312 134	11 100	877 091	+ 74 555	7,6	21,4	19,6	+ 1,8
1905	41 050 000	316 195	11 100	865 604	+ 53 266	7,7	21,1	19,8	+ 1,3
1906	41 100 000	320 208	11 900	864 745	+ 44 694	7,8	21,0	20,0	+ 1,0
1907	41 100 000	327 723	12 900	829 632	- 1 239	8,0	20,2	20,2	0,0
1908	41 190 000	328 877	13 600	848 982	+ 64 567	8,0	20,6	19,0	+ 1,6
1909	41 240 000	320 871	14 200	824 739	+ 31 941	7,8	20,0	19,2	+ 0,8
1910	41 350 000	320 644	14 600	828 140	+ 90 263	7,8	20,0	17,8	+ 2,2
1911	41 420 000	321 089	15 600	793 506	- 20 147	7,8	19,2	19,6	- 0,4
1912	41 530 000	325 272	17 100	801 642	+ 74 794	7,8	19,3	17,5	+ 1,8
1913	41 620 000	312 036	16 700	795 851	+ 58 914	7,5	19,1	17,7	+ 1,4
1914	41 630 000	205 000	.	757 931	- 17 000	4,9	18,2	18,6	- 0,4
1915	40 620 000	86 000	.	482 968	- 265 000	2,1	11,9	18,4	- 6,5
1916	40 020 000	125 000	.	384 676	- 313 000	3,1	9,6	17,4	- 7,8
1917	39 420 000	180 000	.	412 744	- 300 000	4,6	10,5	18,1	- 7,6
1918	38 670 000	202 000	.	472 816	- 395 000	5,2	12,2	22,4	- 10,2
1919	38 600 000	552 683	19 600	506 960	- 232 941	14,3	13,1	19,2	- 6,1
1920	38 900 000	622 724	34 800	838 137	+ 162 461	16,0	21,5	17,4	+ 4,1
1921	39 140 000	455 543	31 100	816 555	+ 118 651	11,6	20,9	17,8	+ 3,1
1922	39 310 000	384 585	25 700	764 373	+ 72 051	9,8	19,4	17,6	+ 1,8

